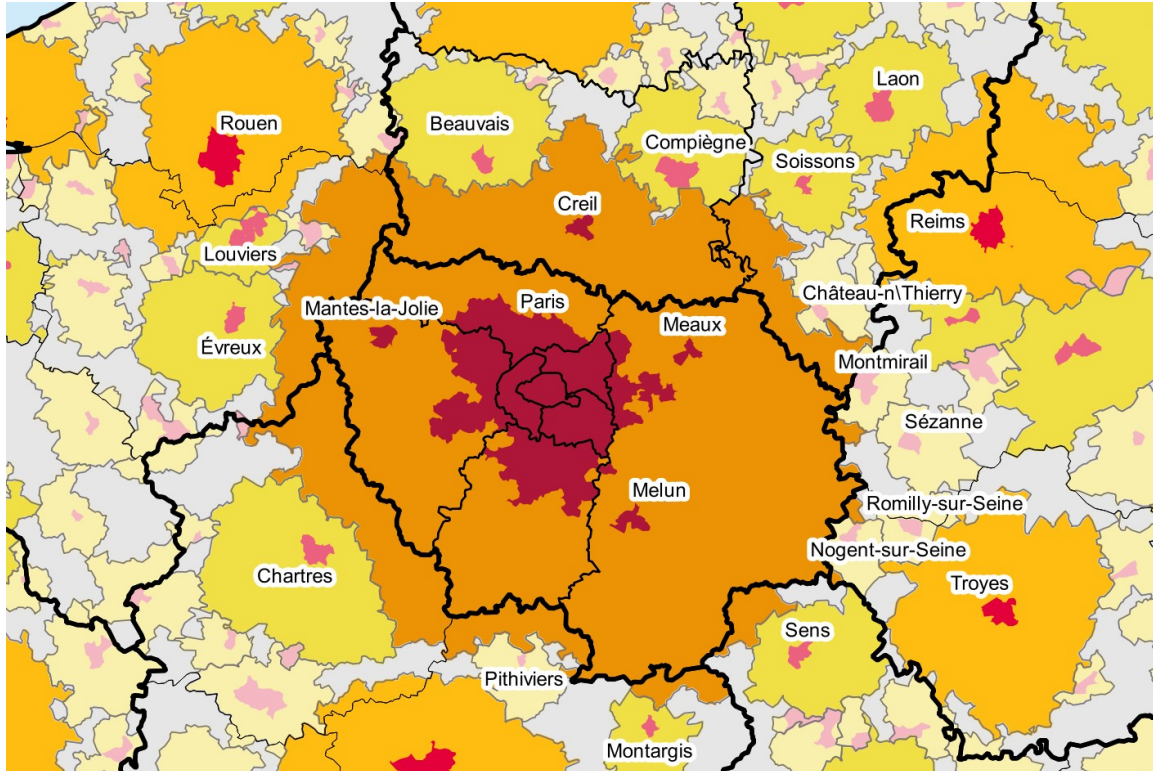


Déplacements domicile-travail en Île-de-France : données de cadrage

Rencontre du Cries – 8 novembre 2022

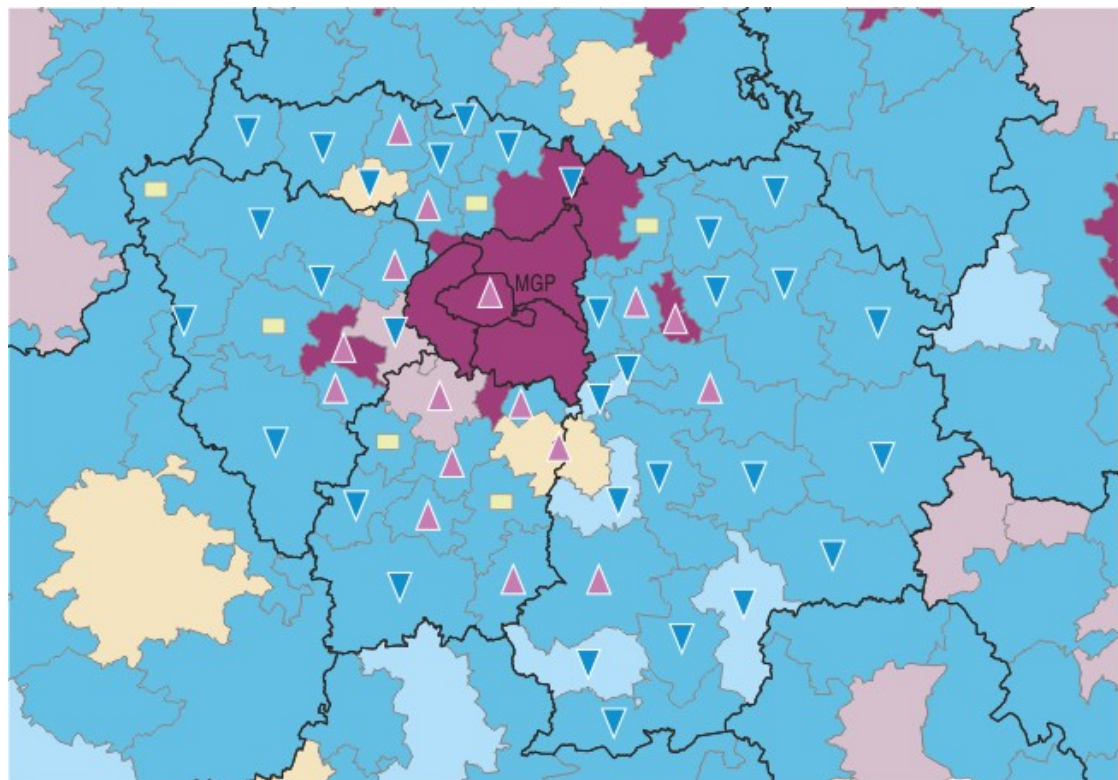


RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



L'aire d'attraction de la ville de Paris rend compte du périmètre au sein duquel s'effectuent les trajets domicile-travail en Île-de-France.

Avec environ 13 millions d'habitants, l'aire d'attraction de Paris concentre, à elle seule, près d'un habitant français sur cinq.



Nombre d'emplois pour 100 actifs résidents occupés en 2016

85 95 105 115

Territoires résidentiels

Territoires attractifs pour l'emploi

Évolution 2006-2016

▲ Croissance de l'emploi supérieure à celle des actifs résidents occupés

▼ Croissance de l'emploi inférieure à celle des actifs résidents occupés

■ Croissance de l'emploi similaire à celle des actifs résidents occupés

EPCI

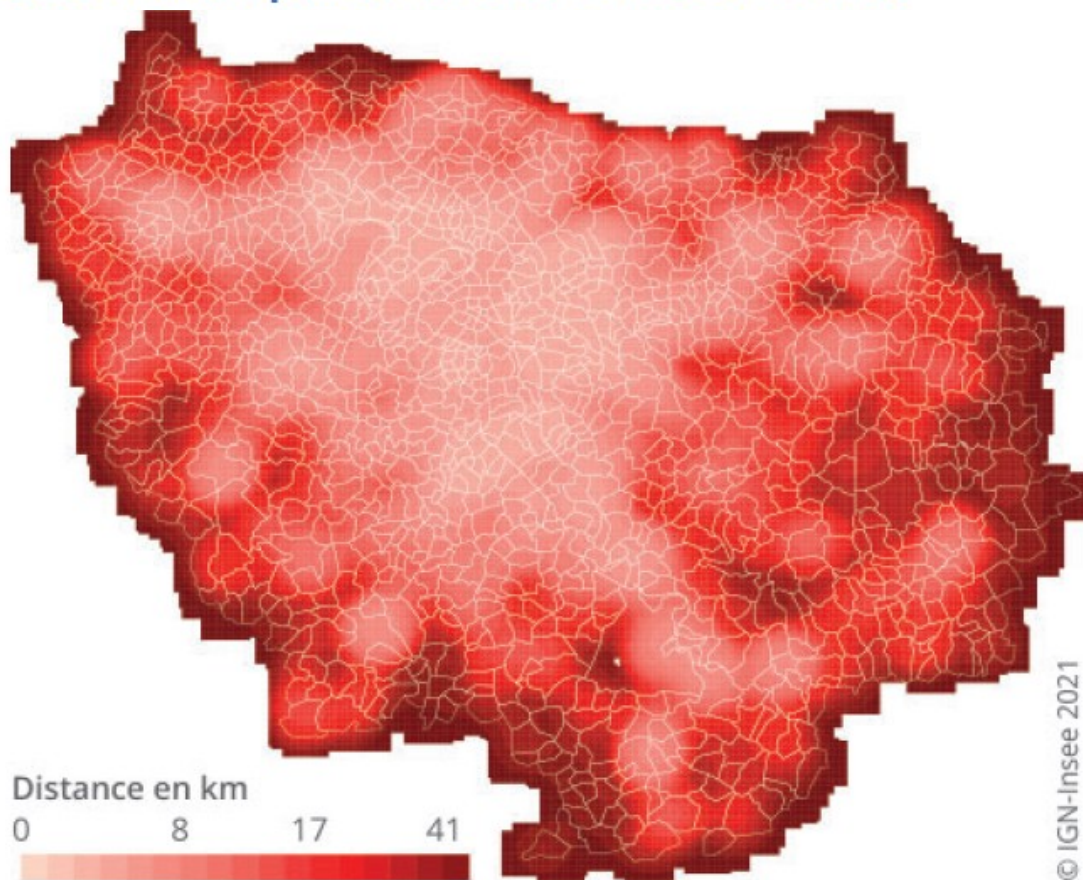
Départements

© IGN-Insee 2020

Au cours des dernières années (avant pandémie de Covid-19) :

- L'emploi se concentre à Paris et en petite couronne.
- La périurbanisation s'est poursuivie en grande couronne, où le coût du logement reste plus abordable et où la population a augmenté, en particulier aux périphéries de la région, voire au-delà.

Distance médiane parcourue entre le domicile et le travail, par commune en Île-de-France



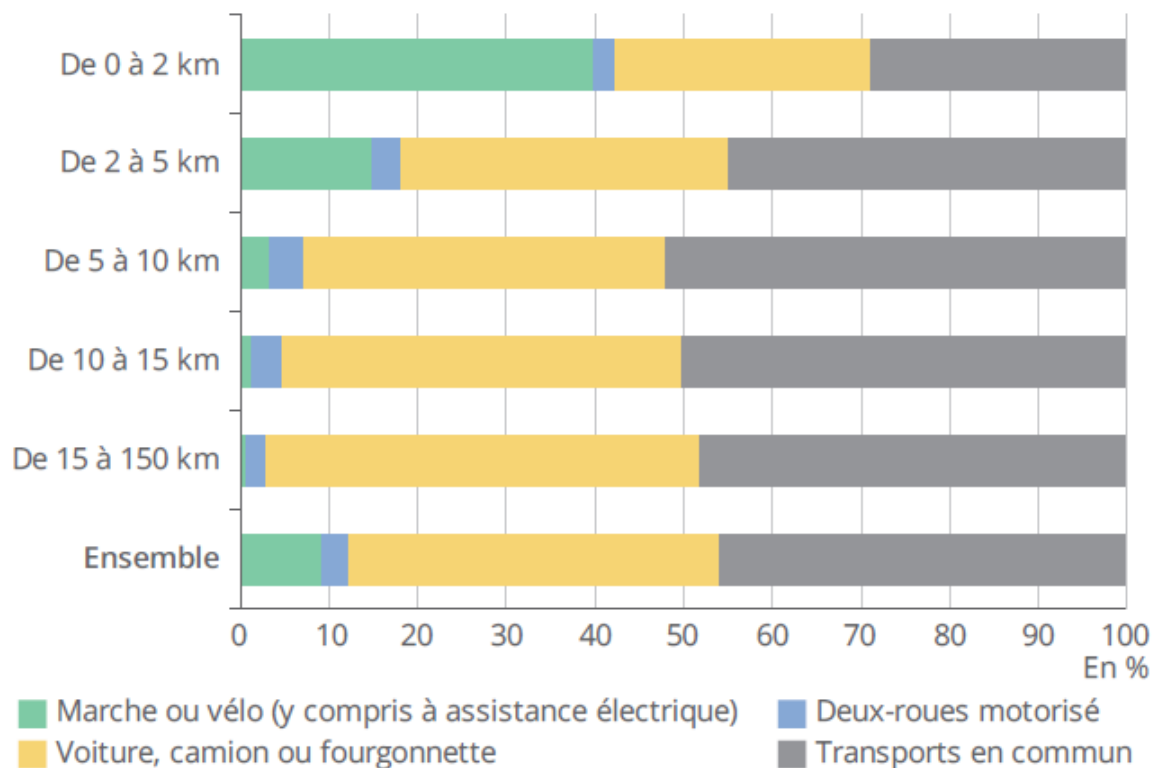
Un Francilien sur deux parcourt une distance supérieure à 9 km pour aller travailler.

Cette distance médiane varie de 5 km pour un Parisien à 20 km pour un Seine-et-Marnais.

C'est au cœur de Paris et dans les 8^e et 9^e arrondissements que la distance médiane est la plus courte.

Champ : Île-de-France, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.
Sources : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM.

Modes de déplacement entre le domicile et le travail selon la distance parcourue



Les modes de déplacement doux (marche, vélo, trottinette) sont majoritaires pour les déplacements de moins de 2km (40%).

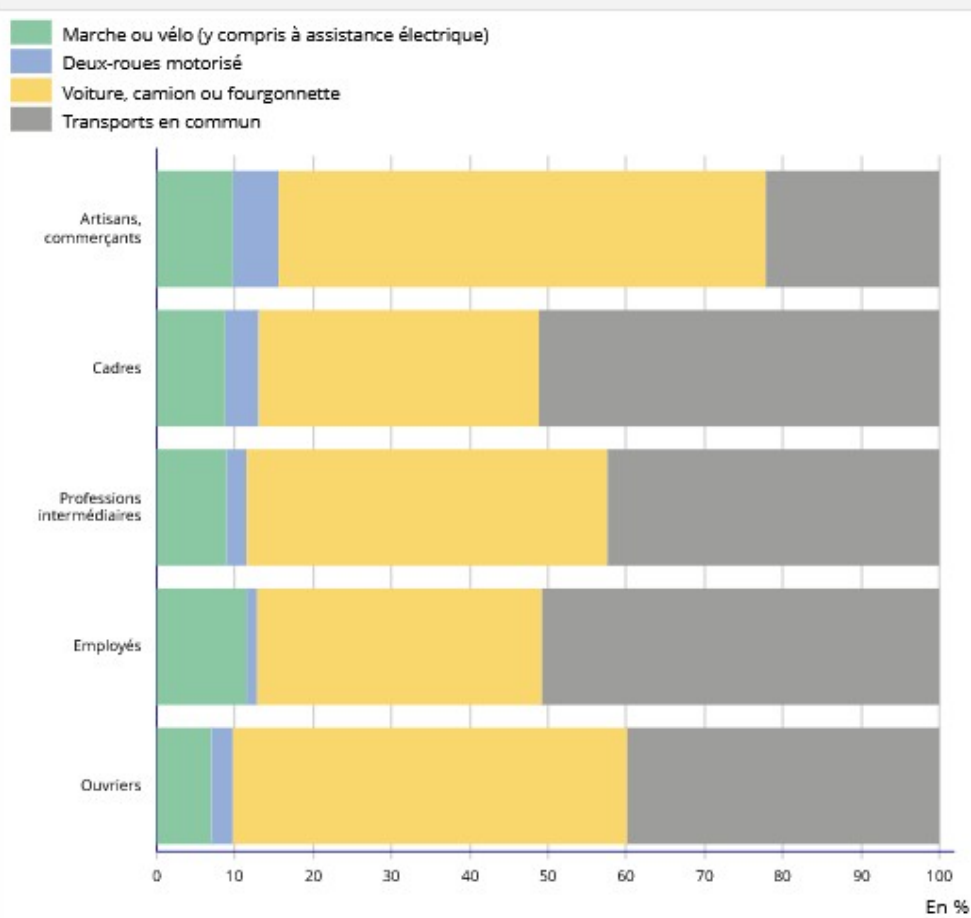
L'utilisation des transports en commun est plus fréquente pour les déplacements de 2 à 15km.

Au-delà de 15km, la voiture est légèrement privilégiée, le réseau de transports en commun n'étant pas toujours adapté, notamment pour rejoindre des lieux éloignés de Paris.

Lecture : pour les déplacements de moins de 2 kilomètres, 40 % des Franciliens utilisent des modes de déplacements doux (marche, vélo) pour aller travailler.

Champ : Île-de-France, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.

Sources : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM.



Lecture : 62.3 % des artisans et commerçants utilisent la voiture, le camion ou la fourgonnette pour

Les ouvriers, les cadres et les professions intermédiaires sont les moins proches de leur travail : en moyenne, un sur deux parcourt plus de 10 km pour rejoindre son emploi.

Travaillant et vivant plus souvent en milieu urbain, les cadres ont moins recours à leur voiture (36 %) et se déplacent plus souvent en transports en commun (51 %).

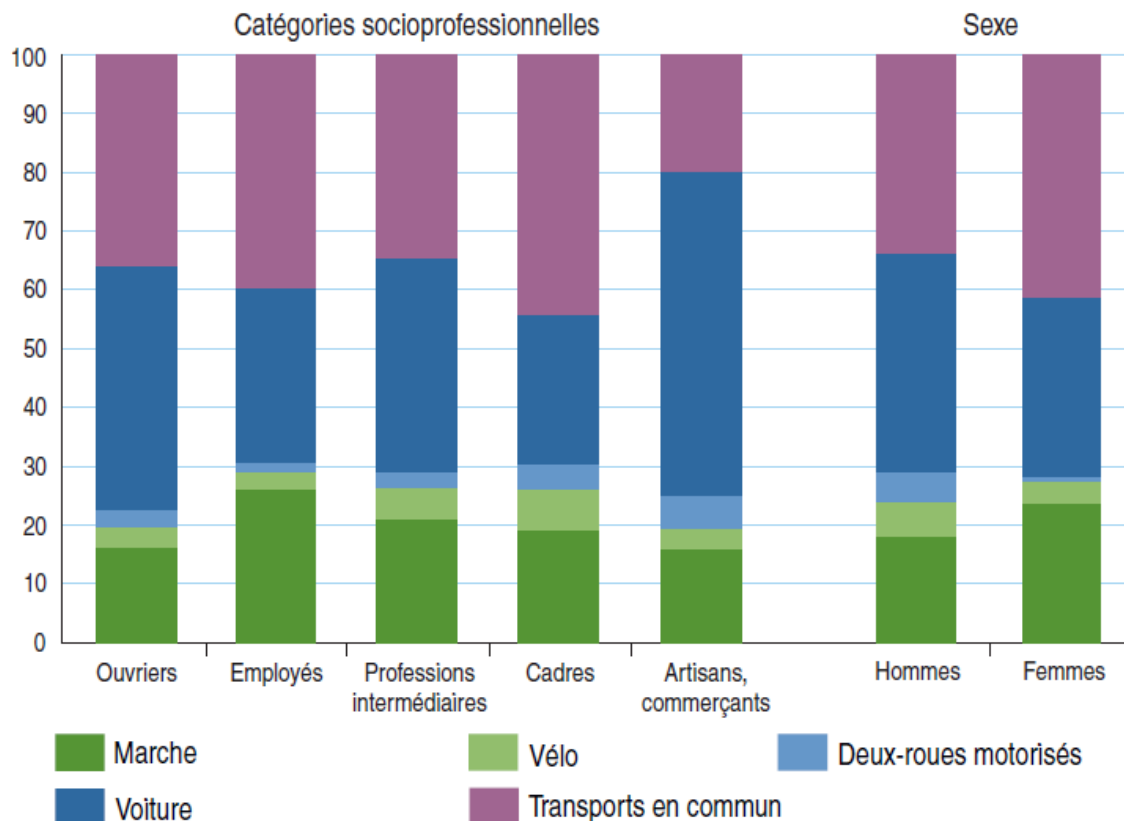
C'est l'inverse pour les ouvriers (respectivement 50 % et 40 %) et les professions intermédiaires (46 % et 43 %).

Lecture : 62.3 % des artisans et commerçants utilisent la voiture, le camion ou la fourgonnette pour effectuer leur déplacement domicile-travail.

Champ : Île-de-France, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.

Sources : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM.

Modes de déplacement entre le domicile et le travail pour les trajets inférieurs à 5 km, par catégorie socioprofessionnelle et par sexe (en %)



Pour les déplacements inférieurs à 5 km, un quart des Franciliens se déplacent à pied ou à vélo.

Les employés pratiquent le plus souvent la marche (26 %) ; les cadres optent davantage pour le vélo (7 %).

Les femmes utilisent plus souvent que les hommes les transports en commun pour effectuer de courtes distances (respectivement 41 % et 34 %).

Note : la distance est la distance routière entre le lieu de résidence et le lieu de travail.
 Lecture : 39,6 % des employés parcourant des petites distances domicile-travail ont recours aux transports en commun.
 Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage (hors agriculteurs) et ayant déclaré des déplacements domicile-travail inférieurs ou égaux à 5 kilomètres, Île-de-France.

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; distancier Metric - OSRM.

Modes de déplacement entre le domicile et le travail pour les trajets inférieurs ou égaux à 5 km (en %)

	Petite couronne					Grande couronne					Île-de-France	Province
	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Total		
1 - Marche	19,6	26,1	19,3	22,4	23,0	19,8	22,6	19,7	19,8	20,5	21,2	16,9
2 - Vélo	6,8	5,1	3,3	3,7	4,2	3,3	4,2	2,6	2,2	3,1	4,7	5,2
Ensemble des déplacements doux (1+2)	26,4	31,2	22,6	26,1	27,2	23,1	26,8	22,3	22,0	23,6	25,9	22,1
3 - Deux-roues motorisés	4,7	4,0	1,7	2,1	2,8	1,1	1,7	1,3	1,3	1,4	2,9	2,0
4 - Voiture	8,0	28,2	37,7	39,7	34,2	61,5	55,3	60,0	55,8	58,1	33,4	66,7
5 - Transports en commun	60,9	36,6	38,0	32,1	35,8	14,3	16,2	16,4	20,9	16,9	37,8	9,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : la distance est la distance routière en km entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

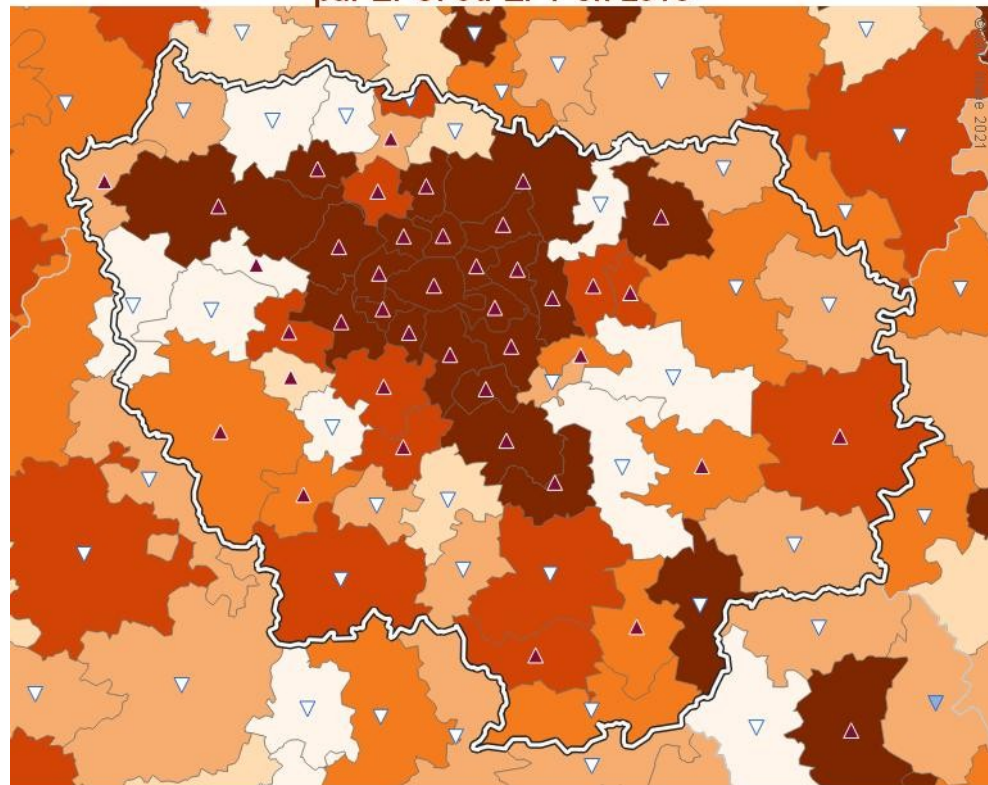
Lecture : 21,2 % des actifs d'Île-de-France parcourant des petites distances domicile-travail ont recours à la marche.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail inférieurs ou égaux à 5 kilomètres, France hors Mayotte.

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; distancier Metric - OSRM.



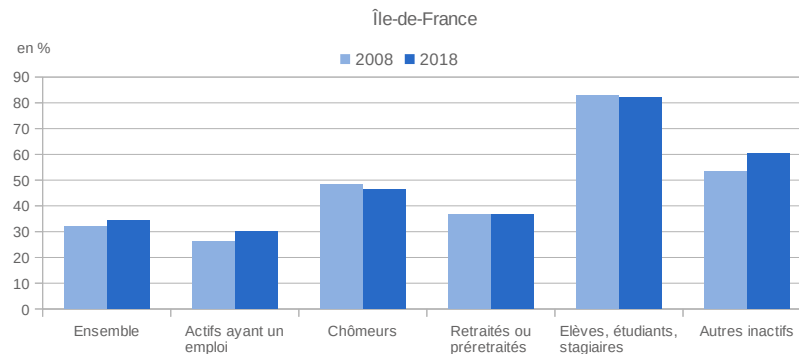
Ménages ne disposant pas de voiture par EPCI ou EPT en 2018



Sources : Insee, recensements de la population 2018 et 2008

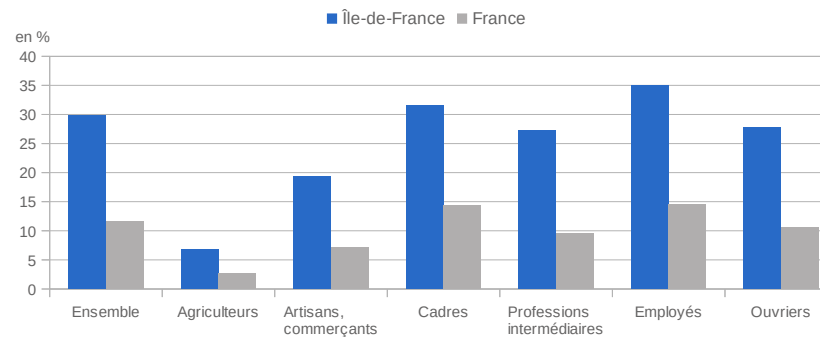
— EPCI ou EPT == Île-de-France

Part des ménages ne disposant pas d'une voiture selon l'activité de la personne de référence du ménage



Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2018

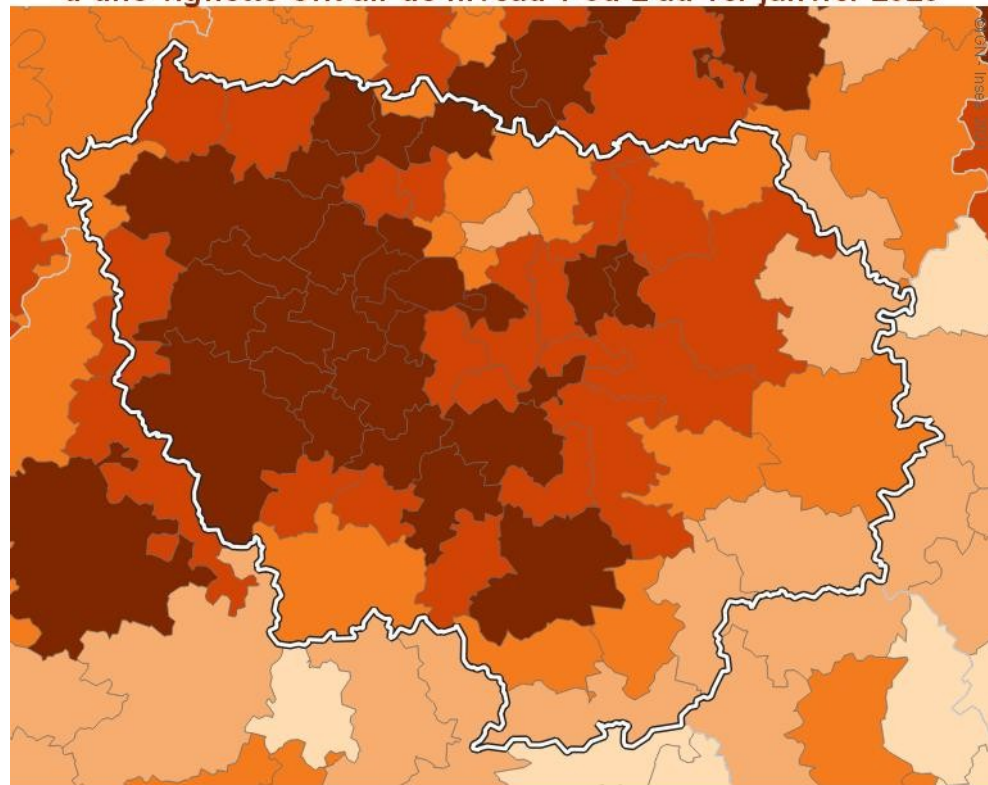
Part des ménages où la personne de référence est active ne disposant pas d'une voiture selon la catégorie sociale du ménage



Source : Insee, recensement de la population 2018



Voitures particulières disposant d'une vignette Crit'air de niveau 1 ou 2 au 1er janvier 2020



— EPCI ou EPT
 == Île-de-France

Champ : voitures en circulation au 1er janvier 2020
 Sources : SDES, RSVERO, données provisoires

Voitures en circulation au 1er janvier 2020 selon la vignette Crit'air

	Île-de-France		France
	Nombre de voitures	%	%
Crit'air 1 (y.c. E)	1 449 128	27,5	22,4
Crit'air 2	1 855 570	35,3	34,9
Crit'air 3	1 281 772	24,4	25,8
Crit'air 4	402 083	7,6	9,6
Crit'air 5 ou non classées	275 248	5,2	7,2
Ensemble	5 263 801	100,0	100,0

Sources : SDES, RSVERO, données provisoires



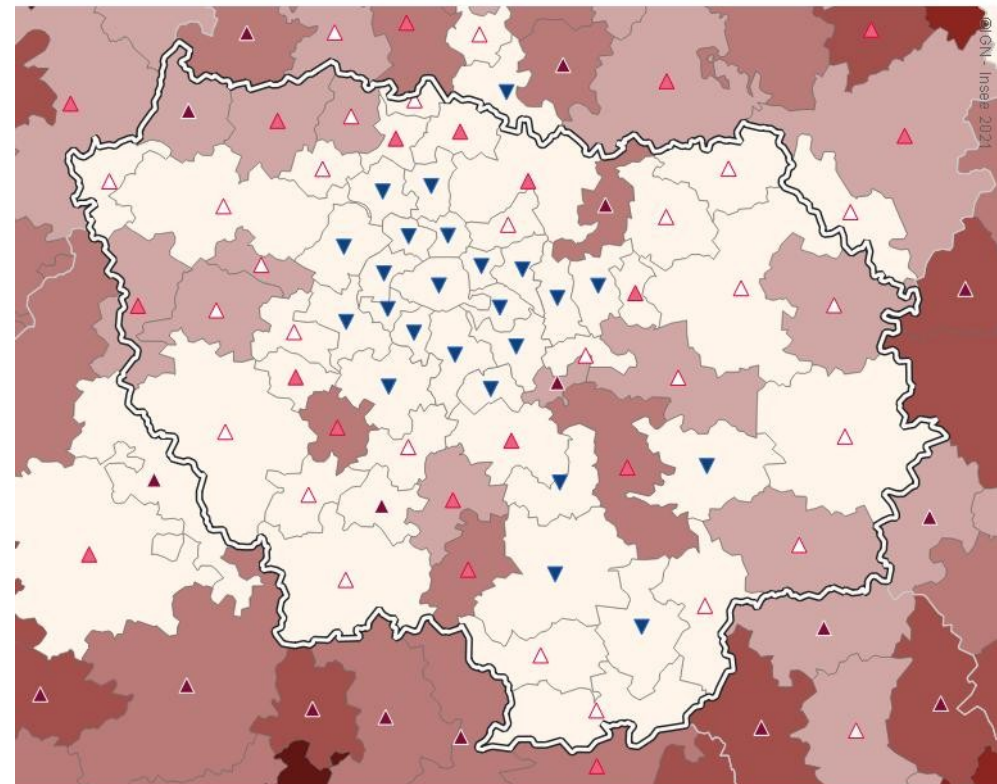
La **vignette Crit'air** est un élément de régulation de la circulation à des fins environnementales. Elle est obligatoire pour circuler lors d'un pic de pollution en cas de circulation différenciée et dans une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m).

Bien que toutes les voitures n'en soient pas encore équipées, les éléments inscrits sur le certificat d'immatriculation déterminent à quelle vignette une voiture est éligible.

Plus le numéro de la vignette est élevé, plus le véhicule pollue.



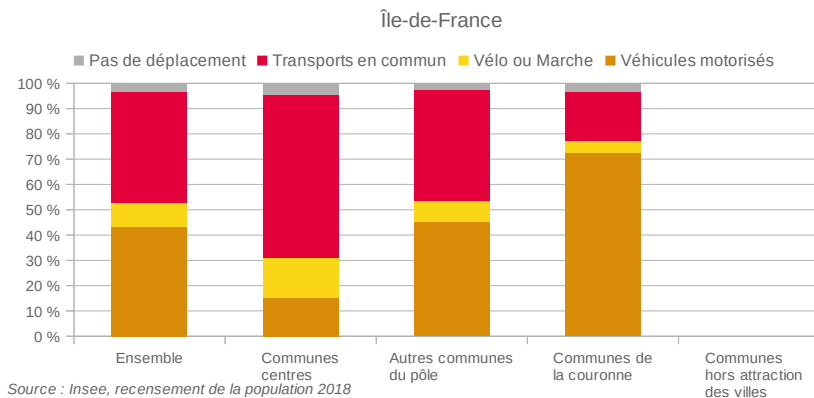
Actifs allant travailler en voiture par EPCI ou EPT en 2018



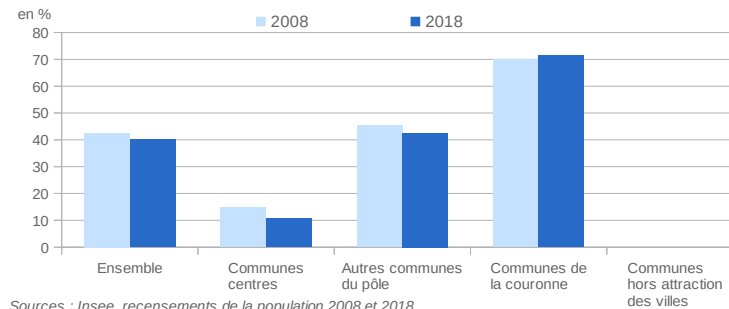
Sources : Insee, recensements de la population 2018 et 2008 (lieu de résidence)

— EPCI ou EPT == Île-de-France

Mode de déplacement principalement utilisé par les actifs pour se rendre au travail



Évolution de la part de l'utilisation de la voiture pour se rendre au travail



i Les personnes recensées indiquent le mode de transport qu'elles utilisent le plus souvent pour aller travailler. La modalité « vélo » comprend les vélos à assistance électrique. La « marche à pied » inclut les rollers et patinettes et la voiture inclut les camions et les fourgonnettes.

Retrouvez-nous sur

insee.fr



Mustapha Touahir, chef du Service études et diffusion

Tél : 01 30 96 90 78

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Mesurer pour comprendre